



POUR L'ENSEIGNEMENT, L'ÉDUCATION, LA RECHERCHE, LA CULTURE, LA FORMATION, L'INSERTION, Info

Sommaire

- P.1— Edito
- P.2— Bibliothèque Marguerite Durand
- P.2-3— 25 novembre 2017
- P.3— Femmes et hommes dans l'espace public
- P.4— Stage Femmes FSU 2017
- P.4— Pour le droit à l'avortement partout en Europe
- P.4— Livre : 20 ans des journées inter-syndicales femmes
- P.4— Film : 120 battements par minute

Comité de rédaction

Nina Charlier, Sigrid Gérardin,
Marie-Caroline Guérin
Laurence Le Louët,
Sandra Leroux
Anne-Marie Pavillard
Anne Roger, Cécile Ropiteaux
Aurélia Sarrasin,
Valérie Soumaille

Promesse de campagne !

En cette rentrée 2017, quatre mois après son élection, M. Macron a, de fait, renoncé à sa promesse électorale de faire de l'égalité femmes-hommes une grande cause nationale. Elle a été supplantée par une autre promesse, celle d'économiser 60 milliards d'euros sur cinq ans. À la diète donc le secrétariat d'État, en lieu et place déjà d'un « ministère plein et entier des droits des femmes », autre promesse n'engageant que ceux et celles qui y croient.

Une coupe donc de 25 % sur le plus petit budget de l'État et qui représentait en 2016, selon un rapport du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, 0,006 % du budget global de l'État. Le secrétariat d'État voit ainsi son budget passer à 20,1 millions d'euros et Madame Schiappa annonce qu'elle étudiera « finement » chacune des demandes de subventions adressées par les associations.

Les chiffres du nombre de femmes tuées en 2016 par leur partenaire ou ex partenaire de vie ont été publiés par *Libération* le 1^{er} septembre 2017. En effet, selon une étude complète publiée par le ministère de l'Intérieur, 123 femmes ont encore été assassinées, soit une tous les trois jours.

Alors oui, Monsieur Macron et Madame Schiappa, il est toujours aujourd'hui nécessaire de protéger les victimes, de mieux les accompagner et les associations, du fait de leur expertise, sont essentielles et doivent bénéficier de moyens pour aider directement ces femmes mais aussi pour la formation des professionnel·les en charge de les accueillir.

Nous devons toutes et tous poursuivre notre mobilisation contre les violences faites aux femmes, tous les jours et encore plus fortement le 25 novembre prochain, journée internationale, alors que 78 femmes sont déjà tombées sous les coups de leur actuel ou ancien compagnon depuis le début de l'année 2017, dont une camarade militante de la CGT tuée par son conjoint fin juillet.

Autre sujet d'approximation où l'on voit Madame Schiappa cantonner encore les femmes à leur rôle de mère : l'annonce réitérée par la secrétaire d'État à l'égalité entre les femmes et les hommes de « la création d'un dispositif de VAE de jeunes parents afin de transformer leur expérience parentale en CAP petite enfance ou en diplôme d'État d'éducatrice de jeunes enfants. » Si le souci de voir des mères précaires intégrer le marché de l'emploi est louable, c'est tout de même prendre le problème à l'envers et oublier les raisons de ces situations : aujourd'hui 80 % des tâches domestiques et d'éducation des enfants reviennent aux femmes, elles ont moins de poste à responsabilité et seulement 2 % des pères prennent un congé parental. La priorité, c'est augmenter l'attractivité des métiers de la petite enfance, démocratiser les formations diplômantes, les revaloriser, avant de vouloir y intégrer des personnes qui sont éloignées du marché du travail et à qui on ne demande pas ce qu'elles ont vraiment envie de faire. *Osez le féminisme !* le rappelle : « *D'un avis unanime, les associations lui ont alors indiqué que son projet n'était pas une solution au vrai problème que rencontrent les mères. Il ne permettait ni de reconnaître leur travail en tant que parent, ni de les soutenir.* »

Enfin, les ordonnances modifiant le Code du travail n'épargneront pas les femmes tant elles constituent toujours les situations professionnelles les plus précaires.

Et dire que l'égalité femmes-hommes est grande cause nationale ! Ouf !

Laurence Le Louët

Au secours Simone, Marguerite, Gisèle et toutes les autres Défendons les droits des femmes, l'Histoire des femmes et du féminisme

La bibliothèque Marguerite Durand promise à la disparition par Anne Hidalgo !

En 1931 la journaliste féministe Marguerite Durand, fondatrice du quotidien La Fronde, avait fait don à la ville de Paris des milliers de livres, journaux, brochures, manuscrits et photos qu'elle avait rassemblés sur les femmes et le féminisme depuis la fin du XIXe siècle. Et elle avait chargé la ville de continuer à enrichir ce fonds. Mission qui est aujourd'hui gravement remise en cause, comme le montre ce tract du SUPAP-FSU (Syndicat unitaire des personnels des administrations parisiennes).

Marguerite Durand, peu de temps avant sa mort, s'inquiétait : « ... par une fatalité à laquelle je ne peux rien, je ne puis plus compter sur personne pour continuer à achever ou simplement faire vivre ce que je laisserai après moi... ».

Ces mots écrits en 1935 deviendraient-ils une réalité en 2017, sous la première femme maire de Paris ? Nous ne pouvons le croire.

Pourtant, malgré un vœu voté au conseil de Paris en novembre 2016 - suite à la mobilisation des personnels, du SUPAP-FSU, de chercheuses et chercheurs, de féministes... - qui stipulait qu'une concertation, associant notamment le personnel, devait être menée sur l'avenir de la bibliothèque Marguerite Durand (BMD) et que le déménagement ne pouvait être envisagé que dans un lieu plus grand et fonctionnel, la BMD va être transférée et à terme absorbée par la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris (BHVP) sans qu'aucune concertation ne soit menée avec le personnel ; celui-ci est juste obligé d'obtempérer à une décision prise en haut.

Le personnel est en fait opposé à ce projet déjà plus qu'engagé en catimini par l'administration et l'adjoint à la culture, car l'espace octroyé « ne sera ni plus grand ni plus fonctionnel » et la BMD deviendra de fait un fonds de la BHVP plutôt qu'une bibliothèque ouverte sur le féminisme et l'extérieur comme c'est le cas actuellement.

Les conditions de conservation, de communication, d'accueil seront très dégradées : un fonds éclaté et entreposé en magasins extérieurs à Paris, une communication en différé. En n'étant plus une bibliothèque, Marguerite Durand perdra ce qui faisait son rayonnement, un lieu de référence français dans le domaine de l'histoire des femmes et ne pourra plus servir de modèle pour tou·tes celles et ceux qui cherchent à créer des bibliothèques ou centres de documentation sur les femmes.

Le SUPAP-FSU s'oppose à cette décision et défend cette idée simple et forte : la BMD ne doit pas être absorbée, il faut au contraire réfléchir à lui offrir un lieu plus vaste, plus visible ! Plus que jamais notre société a besoin de développer les ressources inestimables connues et encore inconnues de l'histoire des femmes, de leurs luttes pour leurs droits, tout ce qui a trait au féminisme. La bibliothèque Marguerite Durand est cette bibliothèque reconnue par les chercheurs et les chercheuses du monde entier, elle doit le rester, s'ouvrir encore plus aux divers publics en élargissant si possible ses horaires grâce au renforcement de ses effectifs et de ses moyens, etc.

Le SUPAP-FSU s'engage pour la constitution d'une intersyndicale la plus large possible et à participer à la constitution d'un comité de défense pour faire reculer le projet funeste de la Mairie de Paris.

SUPAP-FSU, 4 août 2017

25 NOVEMBRE 2017

**17^e journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes :
MOBILISONS-NOUS TOUJOURS ET ENCORE !**

Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes



Mobilisation féministe à Dhaka au Bangladesh

En décembre 1999, l'ONU décidait d'instaurer une journée internationale pour lutter contre les violences faites aux femmes, élargissant ainsi une initiative en vigueur depuis 1981 à la mémoire de Patria, Minerva et María Tereza Mirabal, 3 soeurs opposantes politiques brutalement assassinées en République dominicaine, le 25 novembre 1960, sur les ordres du dirigeant Rafael Trujillo.

Aujourd'hui les violences touchent toujours toutes les femmes, de tous les milieux et de tous les âges et aussi bien dans la sphère professionnelle, personnelle, publique ou privée.

Les chiffres déjà mis en lumière par l'enquête Cadre de

vie et sécurité menée par l'INSEE-ONDRP pour la période 2011-2015 étaient édifiants : 386 000 personnes ont déclaré avoir subi des violences physiques et/ou sexuelles de la part d'une ou plusieurs personnes vivant avec elles au moment de l'enquête (« au sein du ménage »). Parmi elles, plus de 2 victimes sur 3 sont des femmes. L'enquête de l'INED Virage menée cette fois en 2015 recense 62 000 femmes victimes de viols et 553 000 d'agressions sexuelles pour seulement 10 % de plaintes, 9 femmes sur 10 connaissant leur agresseur...

Pour 2016, l'étude nationale sur les morts violentes au sein du couple publiée par le ministère de l'intérieur dresse toujours un dramatique tableau : 138 personnes sont décédées, victimes de leur partenaire ou ex-partenaire de vie et parmi celles-ci 109 femmes pour 29 hommes. 9 enfants sont également décédés concomitamment à l'homicide de leur père et/ou de leur mère. Dit autrement, une femme est morte tous les trois jours en 2016 du fait de la violence de son conjoint ou ex-conjoint.

>>>

>>>

Le 1^{er} août 2017, une militante engagée, Frédérique Castaldi, Secrétaire générale adjointe de la section CGT-Archives de Fontainebleau et membre du CHST, venait allonger encore la liste des 78 femmes ayant succombé sous les coups de leur actuel ou ancien compagnon de vie depuis le début de l'année 2017.

Côté professionnel, l'*Enquête sur le harcèlement au travail* publiée par l'IFOP en mars 2014 précise que 20% des femmes actives disent avoir été confrontées à une situation de harcèlement sexuel dans leur vie professionnelle. Les gestes et propos à connotation sexuelle sans le consentement de la personne, l'environnement de travail tolérant des blagues à caractère sexuel et le chantage sexuel sont, avec l'envoi de

messages à caractère pornographique, les manifestations les plus évoquées. Les auteurs les plus cités sont des collègues, puis l'employeur ou le supérieur hiérarchique. L'impunité de ces agresseurs, quels qu'ils soient, doit cesser.

La FSU continuera à combattre ces violences qui sont la conséquence d'une vision inégalitaire de la société. Le budget alloué au secrétariat d'état à l'égalité entre les hommes et les femmes doit être à la hauteur de l'enjeu. Comment, en effet, comprendre autrement que comme une provocation ou de l'inconscience le projet de décret présenté par Marlène Schiappa en juillet qui prévoyait une coupe de 7,5 millions d'euros au budget (25 % de budget en moins pour une cause annoncée pourtant comme une « grande cause du quinquennat »)?

FEMMES HOMMES DANS L'ESPACE PUBLIC

Les Universités de Rennes 2 et de Bretagne Occidentale proposent un DiU Études sur le Genre depuis 5 ans déjà. Chaque promotion se clôt par une Académie d'été ouverte. Cette année, cette journée de réflexion a été consacrée au thème : Femmes et Hommes dans l'Espace Public, le 23 juin 2017.

L'espace public doit être entendu en tant qu'espace de vie sociale, différent des espaces privés et espaces professionnels.



Marylène Lieber, sociologue, souligne que de tout temps, les sous entendus sont lourds concernant les femmes dans l'espace public : elles y sont vulnérables, et ne doivent pas s'exposer sous peine d'être responsables de ce qu'elles y subiront.

L'équation est simple : espace public + femmes = danger.

Ceci est intériorisé par toutes et tous. Du « harcèlement ordinaire », sexiste, aux violences physiques et sexuelles, les femmes sont alors réduites à leur apparence physique, renvoyées à une identité féminine que l'on humilie, que l'on rabaisse.

Un paradoxe récurrent est souligné à nouveau par la toute récente enquête VIRAGE : les statistiques montrent que la très grande majorité des violences dans l'espace public concernent des hommes entre eux. Les violences faites aux femmes dans l'espace public sont très largement supplantées par les violences conjugales envers les femmes.

Cependant, les femmes, même si elles n'ont pas fait l'expérience directe de violences dans l'espace public, ont une conscience exacerbée de violences plus courantes : les remarques sexistes du quotidien, banalisées par le plus grand nombre, sont des rappels à l'ordre permanent de la domination patriarcale, d'un ordre sexué.

La construction sociale de la vulnérabilité féminine dans l'espace public est bien une construction idéologique constamment réactivée et utilisée à différentes fins. Elle contribue toujours et encore à la division sexuée des espaces : aux hommes la sphère publique, aux femmes la sphère privée où elles seraient protégées. Elle participe aussi à une racialisation du sexisme. La dénonciation du sentiment d'insécurité de femmes dans l'espace public a obtenu en réponse des réactions politiques ciblant des populations d'hommes, jeunes, d'origine étrangère, en difficultés sociales.

Idéologie qui permet d'occulter tous les autres sexismes, à l'école, dans les hautes écoles, à l'université, mais aussi la question de la prostitution etc.

Les femmes doivent combiner « évidence du risque » et volonté d'autonomie. Face à l'affirmation « la ville est faite par les hommes pour les hommes », elles opposent leurs revendications à travers diverses manifestations : « les marches de nuit des femmes, cis et trans », « la marche des salopes », le « projet crocodile », le hashtag #safedanslarue... associées à des campagnes de prévention telles que celle de la mairie de Paris sur le harcèlement de rue. Le crédo de ces militantes est de refuser des lieux protégés dans une dérive sécuritaire mais bien la revendication d'un changement de mentalités, pour la liberté de toutes et tous, l'autonomie, opposé aux logiques patriarcales.

Chris Blache, coordinatrice de Genre et Ville, souligne que le travail sur les espaces et le genre doit prendre en compte deux axes dans ses actions : rendre les femmes visibles (flâner, investir, participer, valoriser les modèles, ex : noms des rues) et développer la porosité des espaces publics/privés (par l'ambiance lumineuse par exemple, en articulant les modalités mixtes/dénon mixtes etc). L'expérience menée récemment par l'événement les MonumentalEs, au Panthéon, est une illustration vivante de la réappropriation de l'espace public par les femmes !

Les débats nourris de cette Académie d'été convergent vers la nécessité d'une approche intersectionnelle de la question femmes et hommes dans l'espace public. L'articulation race/sexe/classe est d'une totale actualité dans la nécessaire formation des différents actrices et acteurs, en première ligne, les géographes, architectes, technicien-nes, urbanistes, etc.

Sandra Leroux

Liens :

DIU Études sur le genre. Université Rennes 2 sous la responsabilité de Fanny Bugnon, historienne.

<https://www.univ-rennes2.fr/sfc/diplome-interuniversitaire-etudes-sur-genre>

<https://www.lairedu.fr/collection/academie-dete-etudes-sur-le-genre/>

Chris Blache : Genre Ville; les MonumentalEs :

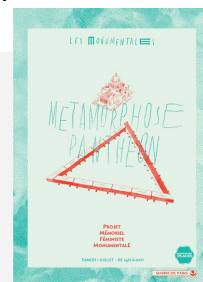
<http://www.genre-et-ville.org/evenement-memorial-feministe-monumentale-1er-juillet-2017/>

Marylène Lieber : sa thèse « Genre, Violence et Espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question » est un ouvrage de référence.

Enquête VIRAGE :

<https://virage.site.ined.fr/>

http://stop-violences-femmes.gouv.fr/IMG/pdf/VIRAGE_-_Plaquette_de_presentation.pdf



STAGE FEMMES FSU :
4 et 5 DÉCEMBRE 2017
SNUipp-FSU, rue Cabanis

Thèmes

Violences et parentalité : Édouard Martin, Elisa Herman, Travailleur-es sociaux et stéréotypes

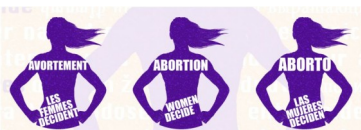
Conciliation vie privée / vie professionnelle, conceptualisation de la charge mentale : Nicole Bret (canadienne), Christine Castelin-Meunier, Emma Clit.

Femmes et espaces publics : Edith Marué-Jouls, Chris Blache

Éducation à la Sexualité : Bérengère Kolly, Gabrielle Richard, Elise Devieihle

Tou-ttes n'ont pas encore confirmé leur participation au stage.

Il faut vous inscrire avant les vacances de la Toussaint. Voir avec vos SD Fsu.



**POUR LE DROIT À
L'AVORTEMENT
PARTOUT
EN EUROPE**

AVORTEMENT, LES FEMMES DÉCIDENT !

Pétition : la FSU est signataire

En solidarité avec l'ensemble des femmes européennes, après la lutte exemplaire des femmes espagnoles en 2015, polonaises en 2016, nous exigeons que les droits des femmes, la liberté de disposer de son corps, le droit à l'avortement et à la santé soient respectés dans tous les pays européens et inscrits comme droits fondamentaux pour l'égalité en Europe.

Aujourd'hui, le droit à l'avortement au sein de l'Europe relève de la compétence de chaque État. Interdit en Irlande et à Malte, sous hautes contraintes en Hongrie et en Pologne. Le droit à l'avortement, même légalisé est, peut ou pourrait être remis en question par le maintien de la clause de conscience des médecins (Italie), l'absence de structures hospitalières adéquates (Grèce, Bavière), les restrictions de personnels et les suppressions des centres pratiquant l'avortement lors de restructurations hospitalières (France), et, dans tous les pays, par l'élection de gouvernements réactionnaires, conservateurs et rétrogrades.

Nous réaffirmons que :

- > L'accès à l'avortement est un droit ;
- > L'avortement est un choix personnel - mon corps m'appartient, je choisis ma vie ;
- > Des moyens financiers doivent être donnés pour que les centres pratiquant l'avortement et les centres de planification soient accessibles à toutes sur les territoires ;
- > Des campagnes tous publics sont nécessaires ;
- > L'éducation à la vie sexuelle doit être prodiguée à toutes et à tous pour qu'elles et ils puissent avoir des choix libres et éclairés ;
- > La formation aux techniques d'avortement et à l'accompagnement doit faire partie intégrante de la formation initiale des professionnel-les de santé ;
- > La clause de conscience des professionnel-les de santé doit être supprimée ;
- > Les délais légaux pour avorter doivent être harmonisés sur ceux des pays les plus progressistes en Europe et les États doivent tendre vers une dépénalisation totale de l'avortement.

<http://avortement europe.org/>

Une manifestation de délégations européennes est prévue le 28 septembre (journée internationale du droit à l'avortement) à Bruxelles. La France y sera présente. La FSU y participera. Un rassemblement est prévu dans plusieurs villes (en France souvent le même jour Paris, Toulouse, Lyon, Marseille...) .

**20 ANS DES JOURNÉES
INTERSYNDICALES FEMMES**



Un livre magnifique sur vingt ans de féminisme intersyndical reprend ce long travail commun qui au quotidien place au premier plan la question des droits des femmes : un heureux mélange d'analyses « universitaires », de témoignages et de réflexions de syndicalistes, d'ici ou d'ailleurs.

Travail de mémoire avec 65 contributions retenues de ces 20 ans de stage en mars organisés par des militantes de la CGT, de la FSU et de Solidaires et qui réunissent chaque année 300 à 400 personnes issues du militantisme syndical, associatif, politique et du monde de la recherche.

Le parti pris de l'ouvrage est de partir des inégalités vécues par les femmes sur les lieux de travail, en les reliant aux inégalités existantes dans tous les domaines de la vie sociale et personnelle des femmes. Il s'agit bien de voir comment la domination patriarcale s'exerce sur des vies entières et comment l'engagement syndical peut relier inégalités sociales et inégalités de genre. *Toutes à y gagner* est une promesse enfin : ne jamais abandonner l'espoir. Les contributrices l'affirment : quels que soient les vents contraires, il est toujours possible d'étonner la catastrophe et de dégager la route vers un monde différent, où femmes et hommes pourront vivre en égaux, plus libres et plus heureux.

**120 BATTEMENTS PAR MINUTE :
un film choc**

Réalisateur : Robin Campillo, France, 2017

Difficile de s'exprimer suite à un tel film, qui laisse littéralement sans voix... J'ai rarement vu une salle de cinéma aussi silencieuse durant une projection, et même dans les minutes qui ont suivi. Les spectateurs et spectatrices quittaient la salle sur la pointe des pieds, comme si le moindre bruit pouvait être le signe d'un manque de respect, pour le film, pour les personnes qu'il nous avait montrées, pour leur engagement. Ce film, primé au festival de Cannes (Grand Prix et Queer palm), évoque la lutte menée par les militant-es d'Act up Paris au début des années 90, pour forcer les pouvoirs publics et les laboratoires pharmaceutiques à prendre des mesures concrètes contre l'épidémie de SIDA. Leur lutte, mais aussi leurs vies : l'amour, la maladie, la mort... montrées dans toute leur réalité, parfois crûment, sans fard, sans litote. Alors, le parallèle devient évidence... la violence symbolique des actions menées par les activistes d'Act up ne fait que répondre à la violence subie, bien plus considérable : fléau terriblement meurtrier, dans l'indifférence générale, silence coupable des institutions et pouvoirs publics, scandale du sang contaminé, attentisme intéressé de l'industrie pharmaceutique... L'éducation nationale est pointée aussi, ses manquements au devoir d'information et de prévention. Quel autre moyen que ces actions coups de poing aurait permis l'électrochoc nécessaire à la prise de conscience, à une époque où les communautés touchées (homosexuels, prostituées, toxicos) étaient méprisées par une bonne partie de l'opinion ? Rappelons que, au mieux, l'hécatombe était invisibilisée, quand elle n'était pas directement liée à une prétendue « punition divine »... Quant au fonctionnement de l'association, les débats internes ne sont pas éludés, à rebours d'une peinture idyllique. Mais au-delà de ces divergences, Act up nous donne surtout une formidable leçon de solidarité, de mixité et de pluralisme, de militantisme et d'engagement, en bref d'humanité, dont on ne ressort pas indemne.

Cécile Ropiteaux

